

École Le Grand Saule, La Roche Guyon

CONSEIL D'ÉCOLE DU 25 OCTOBRE 2012

PRÉSENTS :

Mme FORGE, maire de la Roche Guyon

Mme JOLIVET, présidente du SIGEL (Syndicat Intercommunal de Gestion de l'École de LRG)

Mme FOURE, Mme RAMETTE, Mme MANN PINCHON, M. ROBERT, représentants des parents d'élèves

M. PESCHARD, directeur de l'école

Mme ESTREMAR-IBOR, Mlle DEBELLEMANIERE, M. PICOULIER, Mme RUBIS, enseignants

ABSENT Excusé :

M. BEGERT, RASED (maître E)

La séance débute à 18h00 par une présentation des membres présents et un rappel de la constitution et du rôle du conseil d'école.

1. Rentrée 2012 : effectifs et personnel

L'école accueille 90 élèves à ce jour, répartis en 4 classes.

- **PS/MS (26) : 14 PS + 12 MS** Mme Isabelle Estremar-Ibor et Mme Maud Rubis.

La classe accueille un enfant de l'hôpital de LRG, ½ journée par semaine (mardi après-midi).

- **GS/CP (24) : 13 GS + 11 CP** Mlle Sophie Debellemanière.

- **CE1/CE2 (15) : 7 CE1 + 8 CE2** M. Régis Picoulier.

- **CM1/CM2 (25) : 11 CM1 + 14 CM2** M. Eric Peschard et Mme Maud Rubis (le mardi).

Mme Rubis est présente sur l'école le mardi pour assurer la décharge de direction de M. Peschard, et les jeudis et vendredis en complément du mi-temps de Mme Estrémar-Ibor. Mme Rubis bénéficie d'un ¾ temps.

Une enseignante remplaçante est rattachée à l'école : Mme Corinne Garonzi.

Contrats CUI

- Mme Catherine Dumont, AVS, intervient 10h30 chaque semaine pour accompagner un enfant en classe de CE1.
- Mme Anne-Sophie Lemonnier, AVS, intervient 10h chaque semaine pour accompagner un enfant en classe de GS et 10h30 chaque semaine pour accompagner un enfant en classe de CM2.
- Il n'y a plus d'EVS (assistante de direction). Son contrat a pris fin en fin d'année dernière et n'a pas été renouvelé.

Personnel mairie

- Natacha Lopes (ATSEM) est maintenue en disponibilité ; elle ne fait plus partie du personnel mairie à ce jour mais son poste ne peut être proposé à quelqu'un d'autre tant que dure la situation. Si toutefois elle devait réintégrer son emploi, un certificat médical validerait sa reprise.
- Sylvie Kubler assure le remplacement de Mme Lopes depuis deux ans ; son contrat est renouvelé pour chaque période scolaire. Mme Kubler réceptionne et accompagne les enfants du bus.
- Mme Sonia INNEMER (surveillance cantine + ménage).

La mairie cherche à recruter quelqu'un pour assurer l'accompagnement des enfants dans le transport scolaire à partir de la rentrée des vacances de la Toussaint. (Trouvé NDLR)

Personnel SIGEL

- Mme Géraldine Tremel (cantine et garderie), titulaire du poste.
- Mme Françoise Richard (surveillance cantine et garderie), contractuelle.

2. RASED

- M. BEGERT : Son secteur d'intervention dans les écoles reste inchangé.

- Mme Virginie BATOLA est nouvellement affectée sur le poste de psychologue scolaire.

- Aucun maître G (Rééducation auprès des enfants qui ont un rapport difficile aux apprentissages).

- 10 personnels RASED en tout sur la circonscription du Vexin.

3. Règlement intérieur

Le règlement intérieur pour l'année 2012/2013 est lu.

Modifications apportées :

Les horaires : Les élèves de Maternelle et CP sont accompagnés et repris directement dans leur classe. A partir du CE1, les enfants sont accompagnés au portail.

Questions des parents

Récréation des petits à 13h20 : Pourquoi se passe-t-elle dans la cour des grands, avec les grands ? N'y a-t-il pas de problème de sécurité liés à la cohabitation des deux groupes ? Au sujet de la sécurité des élèves de maternelle, il ne paraît pas sécurisant pour un petit de 3 ans de se retrouver dans la cour avec des grands.

Réponses de l'équipe pédagogique

Récréation des petits à 13h20 : Il s'agit d'un temps de "sociabilisation" où tous les enfants peuvent jouer ensemble. Il est important que les enfants de l'école se regroupent une fois par jour et partagent un moment en commun dans un esprit de savoir vivre ensemble. L'architecture de l'école fait qu'ils sont séparés le reste du temps et qu'ils ne se voient pas.

Néanmoins, les jeux de ballons des grands seront interdits ou limités à un espace dédié à ce moment pour éviter certains types d'accident.

Vote : Le règlement intérieur est ainsi adopté à l'unanimité des votants.

Madame MANN (parent d'élève) a maintenu son désaccord sur ce point en s'abstenant lors du vote visant à entériner cette disposition sur l'organisation des temps scolaires.

Bilan de la rentrée d'un point de vue de la discipline dans l'école

On note une amélioration dans le comportement pendant les récréations des grands suite à la mise en place d'un système où les actes interdits sont aussitôt notés sur des feuilles visibles par tous et donnant lieu à des sanctions graduées selon la récidive.

4. Sécurité

Un exercice d'évacuation a eu lieu le 23/10/2012. Les locaux ont été évacués sans problème en 3 minutes 30. L'exercice simulait un départ d'incendie dans la salle des maîtres.

L'équipe envisage qu'un prochain exercice se déroule pendant le temps de la sieste des PS, et pourquoi pas sur le temps de cantine.

Il y a 4 boîtiers différents et indépendants pour déclencher l'alarme. Seuls les deux du bâtiment principal ont été utilisés. Ceux de la maternelle et de la cantine seront testés un soir après la classe.

Il faudra aussi tester si l'alarme est audible en salle de motricité et en bibliothèque. Les maîtresses ont confirmé que l'alarme n'est pas audible d'un bâtiment à l'autre.

Il faudra aussi tester l'alarme intrusion située dans le bâtiment des maternelles.

5. Evaluations CP

Présentation

Il s'agit d'évaluations départementales, visant à évaluer les acquis de GS dans les domaines de la langue et des mathématiques, afin de dépister au plus vite les enfants qui présenteraient des difficultés.

- Maîtrise de la langue

Sept 2012 > 77,7 % (Sept 2011 > 67,8 %)

Difficultés ciblées : sensibilité phonologique, confusion de sons, principe alphabétique

- Mathématiques

Sept 2012 > 84,4 % (Sept 2011 > 79,5 %)

Difficultés ciblées : notion « autant »

Remarques générales

Ces évaluations sont trop faciles en mathématiques alors que celle de février sont davantage des évaluations de fin d'année et seront plus difficiles.

Le profil de la classe est différent de l'an dernier car il n'y a pas d'élève bénéficiant d'un PPS. Cette année, il

n'y a qu'un seul élève en grosse difficulté.

L'analyse des résultats permet de mettre en place des dispositifs d'aide aux enfants en difficulté :

Aide personnalisée, PPRE, prise en charge par le maître E.

6. Projet d'école

Le projet d'école 2013-2016 sera rédigé par l'équipe enseignante au cours de l'année scolaire et soumis à l'approbation du conseil d'école lors de la dernière réunion de l'année scolaire. Un bilan du précédent sera dressé au préalable par les enseignants.

Les axes prioritaires de travail de l'actuel projet d'école sont :

- Maîtrise de la production de textes
- Stratégies de résolution de problèmes
- Connaissance et utilisation de l'outil informatique
- Ouverture à l'univers artistique et culturel
- Aide aux élèves en difficultés

Dans le cadre de ces axes, plusieurs actions sont mises en place :

- Le site de l'école. Sont en ligne :
 - ➔ des textes des GS/CP
 - ➔ une présentation de l'école par les CE1/CE2
 - ➔ les devoirs des CM1/CM2, ainsi que des liens vers les chansons et textes étudiés en classe
 - ➔ les menus de la cantine
 - ➔ des informations diverses
- Exposition des productions en Arts Visuels au château de La Roche Guyon les 25 et 26 mai 2013.
- Rencontres culturelles et artistiques en dehors de l'école (voir après)

7. Autres projets communs sur l'école

- Fête de Noël

Début décembre, la mairie de LRG offre un sapin pour chaque classe ainsi que pour la cantine.

Le 21 décembre après-midi : Goûter et chocolat chaud offert par le SIGEL. Les gâteaux seront confectionnés par les parents de PS/MS ou GS/CP.

A 14h : Visite du Père-Noël qui remettra un cadeau à chaque enfant : le livre « Lire c'est partir », financé par la coopérative. **ON RECHERCHE UN PÈRE-NOËL ! (Trouvé NDLR)**

- Fête de fin d'année

Prévue le samedi 29 juin, sans doute sous forme de spectacle et de pique-nique.

- Loto

Samedi 23 février mars à la salle des fêtes d'Amenucourt. Horaire retenu : 18h – 22h

Parents d'élèves

Les parents délégués se sont plaints d'être peu sollicités pour la préparation des activités et autres projets de l'école. Il serait souhaitable de diffuser l'information plus systématiquement afin que chacun puisse exprimer ses idées ou propositions aux représentants des parents d'élèves. Pour cela, les délégués présents seraient favorables à la diffusion de leurs adresses de courriels :

Michaël ROBERT : michael.robert95@hotmail.fr

Sylvie FOURE : sylviefoure@wanadoo.fr

Laure MANN PINCHON : lmann@hotmail.fr

Marie Caroline RAMETTE : marieramette@yahoo.fr

Monsieur Peschard encourage la proposition des parents délégués de s'investir davantage dans la recherche des lots pour le loto.

Il est évoqué l'existence de l'ancienne association de parents d'élèves. Il s'agit de l'**ASCEL**, qui pourrait être réactivée et permettre de faciliter les actions parentales ainsi que les initiatives permettant de récolter des fonds qui serviraient à diversifier les activités. Les parents d'élèves intéressés peuvent se faire connaître auprès

des délégués.

8. Projets des classes

PS/MS : Tous les mardis, promenade dans la commune.

GS/CP : Randonnées dans et autour de la commune, certains vendredis.

CE1/CE2 : Projet de Permis piéton en collaboration avec la gendarmerie.

CM1 CM2 : Visites d'artisans de la Roche Guyon durant l'année scolaire.

Spectacle de théâtre (salle de l'IGESA) au mois de juin.

Visite(s) d'expo(s) au Château.

Problème de transport

Si les classes 1 et 2 veulent faire une sortie commune : pas de car assez grand en comptant les enfants, les enseignants et les accompagnateurs.

Il faudrait un car de 60 places au minimum. Les enseignants vont contacter des compagnies de car (Grisel TVS, ...).

Si les 4 classes sortent ensemble, il faut compter 110 personnes (enfants + enseignants + accompagnateurs).

Deux cars de 55/57 places seraient suffisants.

9. Coopérative scolaire

Solde au 31/8/2012 : 2208.55 €

- L'école est affiliée à l'OCCE, les comptes sont tenus par M. Peschard et Mlle Debellemanière.
- Fin novembre, chaque classe aura obtenu une régie d'avance d'au moins 150 euros, en fonction de son effectif, pour les besoins de la classe (les enseignants doivent justifier les dépenses par une facture).

Recettes :

- dons libres des parents en septembre : 875 euros.
- à venir :
 - la vente des photos de classe et individuelles,
 - la soirée loto.
 - la vente de sacs avec le dessin des enfants. Cette année, elle aura lieu au printemps pour ne pas pâtir des photos au moment de Noël. L'opération sera lancée en avril pour coller à la Fête des Mères.

10. Travaux, équipement et aménagement de l'école

Toutes les interventions demandées depuis la rentrée ont été effectuées.

Il reste néanmoins des réparations à faire qui avaient été évoquées lors du dernier conseil d'école de l'année 2011-2012.

La séance est levée à 20h.

PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE :

VENDREDI 22 MARS 2013 À 18H

VENDREDI 7 JUIN 2013 À 18H

Le président

Le secrétaire

